

La gestion des eaux sans Aqua Domitia est possible ! Les Pyrénées-Orientales en sont le bon exemple

**Compte rendu détaillé et commenté de la première réunion territoriale
15 novembre 2011, Perpignan, 18h-21h**

Thierry Ruf
Géographe IRD, Conseiller municipal à Jacou (Hérault)

Cadre général : **Salle des Libertés, Rue Bartissol, Perpignan**

Pas loin de cent personnes assistant à la rencontre, un bon niveau dans un département à priori pas concerné par le projet Aqua Domitia 2011, mais en réalité très impliqué auparavant en ayant manifesté son refus du projet de transfert d'eau sur Barcelone et sur les P.O.

Les phrases entre parenthèses et en *italique* précédées de la mention NR correspondent aux notes du rédacteur du présent compte rendu.

1. Introduction au débat sur Aqua Domitia

1.1 Accueil par Joëlle Anglade, représentant le Maire, M. Pujol

La ressource en eau est essentielle pour l'avenir des sociétés. Dans les Pyrénées-Orientales, l'eau potable représente 55 millions de m³. La croissance de la population et le réchauffement climatique sont des données qui préoccupent la ville et l'agglomération. Sur le plan du développement durable, la ville a une convention avec l'Etat pour des économies d'énergies et le recours aux énergies renouvelables. En 2015, Perpignan devrait être une ville à énergie positive. L'eau est aussi présente en ville avec la Têt, la Basse et Las Canals.

1.2. Présentation de la commission particulière et du projet Aqua Domitia par M. Marzolf.

Voir la présentation formelle du débat dans la première réunion du débat public à Montpellier.

1.3. Synthèse des débats thématiques par Mme Cécile Valverde.

Au 15 novembre, après deux mois de débats, on peut citer quelques chiffres : 550 participants aux débats publics, 200 en plus connectés via Internet. 9000 visiteurs du site web, 45 questions posées et 27 réponses publiées. 10 contributions écrites et 25 cahiers d'acteurs.

Ce qui ressort d'abord, c'est l'ambiguïté du projet. S'agit-il d'une politique de demande en eau ou d'offre en eau ? Les partisans d'Aqua Domitia parlent de gestion intégrée, les détracteurs parlent des risques de susciter de nouveaux besoins. Tous partagent en tous cas l'idée qu'il

faut faire des économies d'eau. Les rendements des réseaux vont de 50 à 80%. L'ambition d'avoir des rendements de 70 à 75% minimum est jugée insuffisante par certains. Certains comportements devraient changer et notamment sont mis à l'index les piscines individuelles et les golfs. Le modèle d'urbanisme pourrait changer pour éviter des grosses consommations d'eau sur de grandes parcelles loties. Les espaces verts devraient être conçus avec des végétaux méditerranéens adaptés.

Le projet répond-il à l'accroissement démographique ? Faut-il limiter les accueils ? On conteste le tourisme de masse et on souhaite diversifier et étaler les périodes d'accueil. La filière affirme faire des efforts mais craint un développement déséquilibré entre le littoral et l'intérieur.

Les demandes agricoles posent le problème de la protection des terres équipées pour l'irrigation contre l'urbanisation. On voudrait favoriser le maraichage autour des villes. L'irrigation permettrait de stabiliser la production et la qualité en viticulture, pour s'adapter au marché. On souhaite un retour à des rendements plus rémunérateurs. Mais il y a des préoccupations quant aux inégalités entre les territoires et des inquiétudes sur le partage de l'eau. On craint aussi qu'il n'y ait pas de retour sur les investissements.

Les solutions alternatives ont été proposées, complémentaires ou substituables. Le lac du salagou dans le bassin de l'Hérault, les barrages collinaires, les forages moins chers mais risqués pour l'environnement. On a évoqué les eaux sorties des stations d'épuration mais il y a des problèmes de santé publiques et d'acceptation sociale. Le dessalement de l'eau de mer est trop coûteux et le rejet des saumures est un problème d'environnement. Les ressources en eau souterraines sont insuffisamment connues. Elles doivent être réservées à la consommation humaine. Il faudrait les protéger et les exploiter. Si Aqua Domitia est réalisé, des craintes ont été émises sur le risque de ne plus veiller à ces eaux et finalement perdre en sécurisation.

La gouvernance de l'eau pose des questions transversales aux bassins versants et exigerait un niveau de régulation interbassin régional mais aussi une articulation avec l'ensemble du bassin du Rhône. La tarification de l'eau devrait être progressive et transparente. Les agriculteurs sont inquiets des prix et des formes du contrat. Le financement des réseaux de desserte secondaire se monte à 140 millions d'euros, mais il faudrait clarifier les maîtrises d'ouvrage locales et s'assurer que l'Europe les subventionnera.

La qualité de l'eau du Rhône répond aux critères réglementaires, mais beaucoup de molécules ne sont pas détectables. On craint une pollution des milieux par l'eau du Rhône. Par ailleurs, les riziculteurs camarguais expriment des craintes quant aux conséquences des prélèvements sur la vallée du Rhône sur les entrées d'eau de mer dans les branches du delta. Le tuyau aura un impact limité sur l'environnement sur son passage et servira à moins ponctionner dans des milieux aquatiques locaux.

Enfin, partisans et détracteurs sont d'accord sur la réalité du changement climatique mais, pour les premiers, Aqua domitia est une bonne adaptation, pour les seconds, le projet n'incitera pas à promouvoir de fortes diminutions des consommations en eau.

2. Présentation des promoteurs d'Aqua Domitia

2.1. Intervention de Françoise Bigotte, conseillère régionale, représentante de M. Bourquin.

Le film montre la démarche. Le développement durable est la préoccupation régionale depuis 2004 et la grande démarche a été Aqua 2020. C'est un diagnostic partagé. Il y a un constat de déséquilibre avéré dans les bassins et pas de ressources disponibles à court terme. Nous ne sommes pas dans la logique de l'offre. L'accord entre l'Etat, la Région, les Départements et l'Agence de l'Eau porte sur la promotion de la gestion globale et intégrée à l'échelle des bassins versants. Il y a 20 SAGE sur presque tout le territoire. Il faut améliorer les réseaux et le Conseil Régional a aidé 69 propositions pour 2 millions d'Euros. La préservation des milieux aquatiques a été financée, 300 000 euros depuis 2007. Il faut mobiliser de nouvelles ressources sécurisées. En 2008, la région a repris le patrimoine hydraulique de l'Etat. Elle a la maîtrise publique de l'eau brute.

Aqua Domitia n'arrive pas jusqu'aux Pyrénées-Orientales, car dans ce département, des solutions locales existent : les économies d'eau, le barrage de Villeneuve de la Raho et celui de l'Agly. La mise en oeuvre de solutions se fait par le département et BRL. On appuie les structures comme le syndicat mixte de la nappe du Roussillon, dont Evelyne Malherbe est la présidente (*NR: elle est aussi la présidente du Conseil Général des PO*).

(NR. Si il y a des solutions locales dans les P.O., pourquoi n'ont elles pas été mises en œuvre dans les autres départements. L'Aude est aussi adossé aux Pyrénées et au Massif Central, l'Hérault aux Cévennes qui sont de formidables châteaux d'eau. Parmi les solutions citées, il y a quand même deux échecs imputables en partie à BRL : la retenue de Villeneuve de la Raho ne sert pas pour les objectifs initialement prévus. Quant au barrage de Caramany, on sait que sa construction a été un gouffre et son usage est sujet à controverses, parce que l'Agly perd une grande partie des eaux retenues entre le barrage et l'arrivée dans le Roussillon).

2.2. Intervention de M. Allet, directeur général de BRL

Aqua Domitia tout seul n'aurait pas de sens. C'est comme dans une voiture, c'est la quatrième roue. Mais c'est aussi paradoxal de se retrouver ici à Perpignan, alors que le programme Aqua Domitia n'a pas prévu d'y aller. Aqua Domitia, ce n'est pas une politique d'offre, c'est une politique de la demande. Le projet n'a rien à voir avec l'aqueduc de Barcelone. Là, on allait traverser des territoires pour alimenter la Catalogne et c'était une politique d'offre pour ces territoires. Depuis, on a travaillé à partir de besoins exprimés. On a tenu compte de la réduction des fuites, des marges possibles sur les ressources locales. En fonction des vrais besoins, on a estimé quel pouvait être l'apport externe. Aqua Domitia aujourd'hui est dix fois plus petit. Les catalans ont choisi le dessalement. Le projet est de 1 à 2,5 m³/s, les besoins seront sécurisés.

Dans les PO, il n'y a pas de risque de déséquilibre. Il y a plusieurs gisements et une chance d'avoir beaucoup d'infrastructures. Si on voulait faire marcher Aqua Domitia toute l'année avec 2,5 m³/s, on pourrait transférer jusqu'à 70 millions de m³. On pourrait donc éventuellement amener de l'eau du Rhône jusqu'à Perpignan. Mais c'est du pompage et plus on est loin, plus cela revient cher. L'eau brute arriverait dans les PO à 50 centimes d'euro par m³. On ne pourra pas vendre de l'eau agricole à 20 centimes le m³. D'ailleurs, même dans l'Hérault, entre Orb et Rhône, on privilégiera toujours l'Orb !

(NR. Le débat public sur le maillon minervois a montré que BRL a l'intention de mélanger les eaux dans des réservoirs intermédiaires. Il va être difficile de savoir de quelle eau on use dans ces conditions. La sécurisation par une 2e ressource, ce n'est pas une substitution avec des réseaux séparés, c'est un complément pour des infrastructures en partie déjà en place).

3. discussion avec le public

3.1. Premiers échanges

Un président d'ASA souhaite témoigner que dans l'Aude, le Capcir dispose de ressources en eau suffisantes.

Une militante de Cap 21 s'interroge sur la notion de "sécurisation des besoins". M. Allet, directeur de BRL explique que la 2e ressource évitera des coupures de service. Par ailleurs, il va falloir limiter le prélèvement sur certaines ressources. L'eau du Rhône va éviter des conflits d'usage. La militante de Cap 21 est dubitative. Elle s'exclame : vous sécurisez les réponses ! On risque de faire du toujours plus, au nom de cette sécurisation.

Louis Pouget, responsable de l'eau à l'agglomération de Montpellier et administrateur de l'agence de l'eau RMC intervient depuis le public qui assiste à la réunion. L'agglomération de Montpellier a pris la compétence "eau potable". Elle n'était pas obligée, mais du moment qu'il y avait Aqua Domitia, il le fallait.

(NR. Dans la mesure où la société Veolia est le délégataire principal de l'eau et de l'assainissement à Montpellier et dans sa périphérie, mais aussi dans d'autres villes hors agglomération, on comprend que l'expansion des compétences politiques correspond aussi à l'expansion des compétences industrielles et économiques sur la région. A aucun moment, dans le débat public, les opérateurs privés de l'eau ne sont intervenus pour expliquer leur stratégie et leur articulation avec Aqua Domitia et le traitement de l'eau du Rhône).

Louis Pouget poursuit : certaines années, on n'a pas besoin de l'eau du Rhône, mais d'autres, en période d'étiage, on a besoin de BRL. Aujourd'hui, les ménages consomment moins d'eau qu'avant. Les recettes sont moindres. On fixe des objectifs quand même, et en conséquence, le prix de l'eau va augmenter.

(NR. On voit que la motivation sur la sécurisation recoupe celle de la croissance des interventions industrielles. Moins d'eau d'accord, mais plus de traitement de potabilisation, c'est mieux pour ceux qui en vivent. Il faut se souvenir que, au cours du débat, l'exemple d'Aiguemortes a été donné et a permis de montrer que l'eau potabilisé du Rhône coûte six fois plus chère que l'eau potabilisé à partir de ressources souterraines karstiques.)

M. Pouget précise que les objectifs sont multiples : économiser l'eau, sécuriser l'alimentation en eau potable, développer des réseaux d'eau brute pour les autres usages. Il faut aller vers une harmonisation des prix de l'eau et mutualiser les productions. BRL est très utile. Il faut établir un schéma directeur et voir quel est le retour sur investissement. L'eau fait l'objet d'un budget annexe. Il n'y a rien d'autre avec ce produit, rien d'autre que l'eau, dans la comptabilité. Le prix de l'eau, c'est le prix de la qualité du service, adapté aux 120 m³ consommés chaque année par une famille.

(NR. L'eau paye l'eau ! Ce message est martelé par les responsables politiques et les entreprises privées. Mais il est faux. L'eau paye le fonctionnement des infrastructures, mais pas la totalité de l'investissement, qui lui dépend essentiellement des finances publiques et de l'impôt. D'ailleurs, si l'eau payait Aqua Domitia, on n'irait pas chercher des subventions à l'Europe et des participations des Conseils généraux et régional pour financer 80% ou plus du tuyau principal et du réseau de desserte. Nous interviendrons plus loin dans ce débat sur cette norme de 120 m³ par famille, une fiction)

Guislain Riche prend la parole comme simple citoyenne. Elle estime que les contraintes sanitaires sont très faibles pour déclarer une eau potable et c'est sur ces normes qu'il faudrait se battre par rapport aux PCB, aux produits radioactifs, aux résidus médicamenteux.

M. Pouget répond que le traitement de l'eau du Lez passe par une filtration par bac à sable, puis on fait une chloration gazeuse simple. Pour l'eau du Rhône, c'est plus compliqué : filtration, désinfection plus poussée et plus onéreuse. Mais si on n'a pas d'eau, c'est la catastrophe. L'eau du Bas-Rhône, il faut la traiter là où elle va être utilisée, ou c'est utile, pas au début du tuyau.

Mme Malherbe pense que l'eau brute, ce n'est pas seulement l'eau du Rhône mais toutes les eaux, les eaux minérales, les eaux des nappes. On cherche à sécuriser toutes les eaux brutes et toutes les eaux peuvent être potabilisées, certaines directement, d'autres avec des procédés adaptés. On potabilise à l'arrivée du tuyau d'eau du Rhône, pas au départ. Elle ajoute que les pollutions au PCB et autres métaux lourds sont concentrées sur le Rhône mais pas dans les P.O. et que de toute façon, on vérifie tout le temps que l'eau brute n'en contient pas.

Jean-Pierre VIALA s'insurge sur ce qu'on vient de nous déclarer et qui me paraît quand même un peu gros. La pollution du Rhône n'arriverait pas à la Méditerranée. Il fait référence à M. Peyrat, un conférencier qui est intervenu à Banyuls il y a peu. On a retrouvé des métaux lourds dans les sédiments du Rhône, au large de la Camargue.

Jean Codognes, d'Europe Ecologie Les Verts explique qu'avant de venir à cette réunion, il a cherché le pourcentage de pertes que dans la distribution de l'eau agricole. Il y a un chiffre extrêmement vague ici sur les panneaux publicitaires, de 50 à 80 %. Si on prend en considération qu'à l'heure actuelle, les pertes de BRL sont de 50 %, cela signifie que le projet Aqua Domitia n'a aucune justification, mais qu'en revanche, il serait nécessaire de procéder à l'entretien plus sérieux des conduites existantes. Il rappelle que Veolia à Perpignan a une perte d'environ 40 % et que le contribuable consommateur paye 60 % de l'eau qui est distribuée au prix de 100 %.

Une fois que le tuyau sera installé, les agriculteurs, peut-être les viticulteurs, seront dans l'obligation de payer de l'eau qu'ils ont par ailleurs déjà payée par des installations existantes et qu'ils ont déjà, en tout cas dans le département des Pyrénées-Orientales, à leur disposition. Ces installations sont vieilles de 500 à 600 ans, mais elles font, pour l'instant, la fortune des

marâchers, de cette belle profession. Il faudrait donner une justification économique et écologique à Aqua Domitia qui apparaît de plus en plus comme un projet essentiellement marchand (résumé rédigé d'après le Verbatim)

M. Ruf intervient sur le mythe des 120 m3 consommés par famille et sur les garanties données pour qu'il y ait véritablement substitution des eaux quand on amène l'eau du Rhône.

M. Nicolas s'exprime en se présentant comme originaire du Roussillon. Il évoque l'oeuvre de Napoléon sur l'aménagement du Boulès (NR. c'est un cours d'eau intermittent sur la rive droite de la Têt, qui sert d'axe de drainage du Roussillon). Il évoque pêle mêle différents épisodes connus dans la région, la grande inondation de 1940 et auparavant la sécheresse extrême des années 1930. En 1944, il manquait d'eau à Perpignan. L'accroissement prévu de 3°C de la température aura un impact catastrophique. Les pertes par évaporation augmenteront. Or, il n'est pas facile de stocker de l'eau en Roussillon. Il faut donc un tuyau suffisamment dimensionné pour que l'eau du Rhône arrive ici. C'est indispensable.

M. Allet répond sur la question des mécanismes de substitution. Il faut que cela marche. On va réduire de manière contractuelle les prélèvements d'eau sur les nappes. Nous sommes encore dans un schéma directeur, mais ensuite, territoire par territoire, il y aura un ensemble d'engagements, avec la maîtrise des ouvrages locaux pour les réseaux et la réduction des consommations.

M. Allet répond ensuite sur la question des performances des réseaux BRL proprement dit. La performance est de 70% à 72% sur les réseaux sous pression, 75% sur les canaux. BRL est la première intéressée pour réduire les pertes, car une fuite, c'est de l'énergie perdue. M. Allet insiste sur le fait que l'eau brute du Rhône n'est pas un produit marchand. Les infrastructures sont amorties sur une très longue période, 40 ans, et ce n'est pas très rentable.

3.3. Intervention de Madame Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil général des Pyrénées-Orientales

Mme Malherbe intervient. L'eau brute est une compétence régionale par le fait du transfert de l'Etat. C'est un engagement historique.

(NR: Il me semble qu'il y a de graves confusions. Ce n'est pas parce que l'Etat s'est débarrassé de BRL et des infrastructures que toute l'eau brute du Languedoc-Roussillon est de la compétence du Conseil Régional. La gestion de l'eau est un compromis entre des institutions différentes, allant de l'Etat au Communes mais aussi passant par l'Agence de l'eau, et ses institutions spécialisées sur les territoires locaux de bassin versant ou de nappe souterraine, les associations syndicales, les sociétés privées délégataires. Je ne pense pas que la région est la compétence sur toutes les eaux brutes de toutes les rivières et de toutes les nappes. De plus, jusqu'à présent, elle ne détenait que 30% environ des parts sociales et des votes dans le conseil d'administration de BRL. Elle en détiendrait un peu plus dans la récente transformation des statuts de la société, qui ont changé : avant le 21 novembre 2011, BRL est une société anonyme, depuis c'est une société d'économie mixte. M. Allet démissionnera quelques jours plus tard, car il était en désaccord avec cette nouvelle formule plus publique que privée).

Mme Malherbe continue : Aqua 2020 concerne les 5 départements de la région. Dans les PO, on alterne les sécheresses et l'aiguat (la crue en catalan). On a parfois trop d'eau et il a fallu plusieurs années pour mettre en place les retenues des Bouillouses, de Vinça, de Caramany et de Villeneuve de la Raho. On a un réseau de canaux existant très dense, et on interviendra la dessus par la suite. Cette politique est portée par M. Bourquin depuis 10 ans pour sécuriser les éléments existants. Le département est partenaire des collectivités pour les réseaux d'eau potable. Il est propriétaire des barrages et des digues, membre fondateur du syndicat mixte de gestion de la nappe du Roussillon. Les PO sont un grand impluvium départemental avec un réseau hydrographique dense et des réservoirs naturels souterrains. Il y aura des tensions plus tard, dans les années 2040, 2050. Nous avons confié une étude la dessus à BRL.

(NR. C'est là où les choses prennent une tournure délicate. Pourquoi toutes les études sur l'eau sont confiées dans la région à BRL ? Pourquoi ne pas faire intervenir des bureaux d'étude qui soient indépendants et même extérieurs à la région, afin de disposer de prospectives plus dégagées des intérêts particuliers de la région. C'est confondre ici tous les pouvoirs).

Mme Malherbe se pose la question : que faire ? Elle répond : protéger, économiser et mobiliser de nouvelles ressources. Elle liste des actions possibles : ouvrage de stockage, réutilisation des eaux usées, désalement, aménage de l'eau du Rhône, valorisation des retenues actuelles. Le choix a été de privilégier des solutions internes, selon une étude BRL (NR: encore !). Il faut utiliser la retenue de Villeneuve de la Raho comme réservoir d'eau potable pour disposer de 15 à 20 milliards de m3 supplémentaires.

(NR: quel heureux hasard ! C'est la retenue créée par BRL et dont le fonctionnement est à l'image des réseaux BRL avec seulement 30% des superficies équipées par BRL qui achètent de l'eau à BRL. Franchement, l'eau de la retenue de Villeneuve de la Raho provient d'une extension du canal de Perpignan, c'est à dire de la Têt, qui est de qualité comparable dans le Roussillon à celle du Rhône. Pour potabiliser l'eau de Villeneuve de la Raho, il faudra procéder aux mêmes processus technologiques coûteux. Les eaux vraiment bonnes pour l'eau potable sont les eaux souterraines profondes et pures, ou bien les eaux de surface captées en haute montagne. Les PO ont au moins deux barrages de très haute altitude, Les Bouillouses sur la Têt et le Lanoux sur le Carol (Cerdagne). Acheminer cette eau par gravité coûterait très peu en fonctionnement et en potabilisation).

Mme Malherbe aborde le travail sur les régies, 3/4 des communes pour souligner qu'il faut lutter contre les pertes très importantes, mais en même temps elle signale que le retour en régie doit être envisagé. Elle conclue que les PO n'ont pas de problème actuellement mais qu'à l'horizon 2040, il faudra envisager la possibilité de se relier à l'adducteur Aqua Domitia.

(NR: on a presque l'impression d'un regret. Mais on voit surtout les contradictions entre le point de départ, la compétence de la région sur l'eau brute, et la réalité du département des PO où l'eau brute est gérée autour de plusieurs compétences associées).

Alain Michaud réagit. Il se félicite de la qualité du débat public. Il est important de s'exprimer dans les grandes opérations et l'affluence de la salle montre le succès du débat. Il résume la situation du projet :

1. on fait un adducteur neuf de 140 millions d'Euros, avec BRL à 75% public;
2. pour se raccorder, il faut un "chevelu" qui coute aussi 140 millions.
3. cela n'empêchera pas qu'il faille réparer le vieux avec ses 50% de pertes.

4. finalement, on devra payer tout cela dans l'eau.

Il considère que l'axe de 130 kilomètres ne desservira qu'un étroit couloir, et que l'égalité de traitement entre les territoires de la région ne sera pas respectée. Il fait un rapide calcul sur la comparaison entre l'investissement pour récupérer l'eau en limitant les pertes et celui nécessaire pour transférer de nouvelles eaux. Il considère que on pourrait effectivement faire une meilleure utilisation de l'argent public. Il conclut sur l'importance des eaux des Karst de Corbières et des mesures à prendre pour en préserver la qualité.

Denis Serre, militant associatif, s'insurge : j'essaie de comprendre pourquoi on est concerné ! Ce n'est pas une offre. Alors, si c'est une demande, c'est pour quand ? De toute façon, il a été dit que on ne pourrait pas se raccorder, que cela coûterait trop cher. Pourquoi les PO seraient concernés ? (NR: ils le sont puisque ce sont les impôts de la région qui finance l'axe principal). Un autre militant s'inquiète sur la pollution de l'eau du Rhône.

Claude Allet explique le calcul que BRL a fait pour comparer le coût de l'eau économisé et le coût de l'eau transféré : 37 centimes d'euros par m³.

(NR. A propos de ce calcul, personne n'a soulevé la question pourtant évidente : puisque le coût est de 37 centimes, pourquoi BRL facture l'eau aux agriculteurs 18 ou 20 centimes d'euros le m³. Qui paye la différence ?)

M. Allet répète aussi qu'il est normal de faire les deux, Aqua Domitia étant une ressource de sécurité. Il expose ainsi le cas du maillon minervois où l'eau du Rhône va permettre de réserver un aquifère pour l'eau potable, tandis que l'irrigation se fera avec le mélange de l'eau de l'Orb et de l'eau du Rhône (voir le compte rendu sur le maillon minervois, débat du 1er décembre 2011).

Philippe BOCHET, cadre de la région, tente de rassurer sur la pollution du Rhône. Il confirme la pollution de sédiments avec le PCB, et informe qu'il y aurait une centaine d'arrêtés préfectoraux interdisant la consommation de poissons pêchées dans les cours d'eau pollués, le Rhône, comme la Têt. Mais les PCB se fixent dans les sédiments. Il y a peu de pénétrations des PCB dans le système de BRL, et on est toujours en dessous des seuils de détection.

(NR: La démonstration est presque parfaite mais il y a quand même deux écueils. 1. Avant de se fixer, les PCB voyagent dans l'eau et ils finissent effectivement par être en quelque sorte agglomérés dans le processus de sédimentation. 2. Les fameux sédiments fixent bien les PCB mais eux même ne sont pas fixés. Ils voyagent naturellement lors des grandes crues et artificiellement lors de opérations de dragage sur les cours d'eau navigable et dans les opérations de maintenance des canaux).

Pour l'égalité de traitement entre territoires, la région a la volonté de trouver des besoins satisfaits partout selon des solutions différentes. Le tracé d'Aqua Domitia se rapproche le plus possible des zones viticoles. Ensuite, ce sera la maîtrise totale par les ASA et les collectivités locales.

Mme Malherbe reprend la parole, à propos des questions sur les ressources en eau souterraines. Un karst n'est pas protégé comme dans une nappe souterraine. Il est beaucoup plus en relation directe avec les eaux externes, avec les eaux de surface que sont les rivières et les étangs. Il a donc plus de possibilités d'être pollués, pour différentes raisons. La protection

est donc plus compliquée et un karst est de fait plus difficile à protéger. Le karst se présente un peu comme une éponge, avec plein de trous dans lesquels il y a une bulle d'eau. Quand on creuse, il faut pouvoir tomber sur le bon trou parce que si on tombe dans la partie éponge et non pas dans le trou, on n'a pas d'eau. Il est donc très compliqué de pouvoir le mobiliser, ne serait-ce que de ce point de vue.

L'eau qui passe dans le karst des Corbières alimente plusieurs autres éléments que sont l'étang de Salses-Leucate et la plaine du Roussillon. Si on aspire l'eau du karst des Corbières dans sa totalité ou dans sa quasi-totalité, elle ne viendra donc plus alimenter l'étang de Salses-Leucate.

Il faut tout étudier et voir à chaque fois les conséquences de ce que l'on fait pour envisager différentes solutions possibles.

En utilisant le lac de la Raho et en le potabilisant par rapport à nos besoins à venir, on peut aller jusqu'à 15 à 20 millions de mètres cubes, tout en gardant un équilibre écologique, un certain étiage. Il est important de voir quelles sont les réserves qui sont les plus facilement utilisables d'un point de vue environnemental, économique, et bien évidemment sociétal puisque c'est la base. On cherche à avoir de l'eau pour pouvoir la distribuer à chacun (résumé d'après le verbatim)

(NR. Certes, on peut toujours trouver un nouvel usage à Villeneuve de la Raho après son échec agricole. Mais potabiliser des eaux brutes venant de la Têt est presque aussi coûteux que potabiliser les eaux du Rhône à Aiguemortes... 4, 5 ou 6 d-fois plus cher que des eaux de nappes que l'on s'efforce de réalimenter judicieusement).

3.4. Intervention de Monsieur Michel Guallar, Président de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales

Il faut discuter d'Aqua Domitia, même si le tuyau ne nous concerne pas, quoi que... Nos terroirs ne sont riches qu'avec l'irrigation. On a domestiqué les rivières et créé un réseau exceptionnel. L'agriculture doit s'adapter à une nouvelle réalité. Ici, dans les P.O., un consensus s'est établi pour que l'eau souterraine profonde du Pliocène soit réservée à l'eau potable et donc qu'il n'y ait plus aucun nouveau prélèvement agricole sur cette nappe. Par ailleurs, le classement en Zone de répartition (ZRE) par l'agence de l'eau rend plus difficile l'accès à la nappe du quaternaire. La Directive cadre européenne (DCE) impose un débit réservé dans les rivières. Enfin, il y a le changement climatique. La ressource va diminuer. On a besoin de l'implication de tous.

Il faut une transition progressive, avec des outils et des équipements. Il faut ajuster le système d'irrigation. Les précipitations seront plus rares mais plus intenses. La situation économique est plus sensible à la variabilité des rendements. Pour les vigneron, il faut une irrigation intelligente pour passer de rendements bas à des rendements acceptables pour les vigneron. Cela passe par la mobilisation de nouvelles ressources. On a besoin de solutions réglementaires, mais il faut développer l'irrigation pour l'avenir. Ainsi, pour l'agriculture comme pour l'ensemble des citoyens, il faudra l'eau du Rhône et d'autres ressources.

(NR. La Chambre d'Agriculture des P.O. était absolument hostile au tuyau qui devait alimenter Barcelone. Visiblement, le discours a changé avec l'expression d'un regret

implicite de ne pas recevoir l'eau d'Aqua Domitia. Mais c'est assez délirant d'envisager un tel transfert jusqu'au Roussillon, car BRL l'a déjà indiqué dans le débat public, l'eau brute poussée jusqu'à Perpignan coûterait 0,5 Euro par mètre cube ! On devine donc que, comme les riziculteurs de Camargue, les agriculteurs des P.O. s'inquiètent sur le financement des aménagements hydrauliques et des soutiens à l'agriculture si Aqua Domitia se fait. Ce n'est pas la rareté de l'eau qui fait peur à court terme, c'est la rareté des subventions !)

Le Président de la Chambre d'agriculture poursuit sur le thème de la multifonctionnalité des ouvrages hydrauliques dans les P.O. L'ensemble du réseau des canaux alimente les sources et les nappes. Le Barrage de Vinça protège Perpignan des inondations.

Il en vient à la nécessité de construire des ouvrages de stockage de ressources en eau, des retenues qui conserveraient les eaux de l'hiver. Il précise qu'il faudrait bâtir dans les Aspres un barrage écrêteur de crue, créer en Cerdagne une retenue pour les éleveurs, et ailleurs des retenues collinaires pour différents usages et notamment la lutte contre les incendies de forêt. La région appuie l'Hérault et l'Aude en leur offrant l'eau du Rhône. Il faut appuyer les Pyrénées-Orientales avec des moyens égaux.

(NR. Quand nous disons que Aqua Domitia est une politique d'offre... Effectivement la vérité sort de la bouche des vigneron).

Débat

Un membre de la Commission locale de l'Eau du SAGE « nappe du Roussillon » indique que la CLE n'a pas pris de position sur le tuyau et qu'elle le fera en janvier 2012. Il précise que le problème n'est pas l'insuffisance de l'eau mais la mauvaise utilisation des eaux. Il pense qu'il faudrait un meilleur contrôle de la délégation des services publics de l'eau aux entreprises privées. Le rendement des réseaux est faible et l'agriculture doit aussi assumer sa part d'incohérence et de gaspillage. Elle accepte de ne plus aller pomper dans la nappe du Pliocène. Aqua Domitia ne concerne pas les P.O. dans l'immédiat. Ce serait démobilisateur. Il conclut qu'en la matière, il ne faut pas de décision hâtive.

Philippe MARZOLF interroge M. Allet : « On n'a peut-être pas besoin d'Aqua Domitia maintenant, mais en 2040, on en aura peut-être besoin. Les Pyrénées-Orientales ne sont pas concernées. Est-ce qu'elles en auront besoin un jour ? Est-ce que vous pouvez apporter une précision ? Vous l'avez déjà précisé lors d'une autre réunion, je connais donc la réponse. Le tuyau qui est actuellement en train d'être construit entre Mauguio et l'usine de Fabrègues est dimensionné pour un certain volume d'eau. Est-ce que cela ne conditionne pas déjà le fait qu'il ne puisse pas aller jusqu'aux Pyrénées-Orientales ? »

Claude ALLET répond : « En Espagne, ils ont fait d'autres choix et en 2012, je crois que le nombre d'usines de dessalement qui seront en fonction correspond à 70 ou 75 % de ce qui était imaginé en termes de volumes produits par l'aqueduc de Catalogne. Ici, l'étude que l'on a faite avec la Région et le Conseil général des Pyrénées-Orientales montre que le choix est de ne pas surdimensionner le tuyau entre Montpellier et Béziers. Si on en a besoin dans 30 ou 40 ans, on pourra utiliser ce tuyau, en le prolongeant, pour remplir des retenues, des réserves, des stockages, en période hivernale.

On conçoit un réseau pour les périodes de pointe. On parle beaucoup, comme vous le verrez dans notre dossier, de mètres cubes par seconde. C'est l'été où l'agriculture, le tourisme et un certain nombre d'activités économiques utilisent au maximum la ressource. Par contre, l'hiver, les ressources sont beaucoup moins utilisées. On aura donc la possibilité de faire circuler de l'eau et de desservir des réserves, à aménager sur le territoire des Pyrénées-Orientales, si on en a besoin dans 30 ou 40 ans » (résumé d'après le verbatim).

(NR. Franchement, on frise le ridicule. Le coût de l'eau acheminé jusqu'à Perpignan atteint 0,5 euro par mètre cube. En hiver, les précipitations sont importantes. Laisser entendre que l'on pourrait faire marcher le tuyau en hiver n'est pas sérieux, d'autant qu'il faudrait à minima faire remonter l'eau jusqu'au barrage de Vinça à une altitude déjà trop élevée).

Maryse ALBERT s'interroge : « Plus la réunion avance et plus je me demande où est le lézard. Il y a visiblement deux réunions qui se superposent. Certes on peut penser que c'est lié mais je ne comprends pas. On a là un sujet tout à fait intéressant qui est le problème de l'eau dans les Pyrénées-Orientales et ses ressources. Comment les utiliser ? Comment mieux protéger ? Etc. C'est un très beau sujet. Ce n'est pas le sujet du tuyau. Je trouve un peu bizarre que l'on fasse une réunion sur le tuyau pour parler de la protection de la ressource en eau dans les Pyrénées-Orientales. Je suis peut-être extrêmement mauvais esprit, mais je ne comprends pas très bien.

Tout à l'heure, je parlais des mots ; ce sont des mots du *marketing* tout cela. Ou alors, est-ce que gentiment, vous n'êtes pas en train de nous raconter ce qui se passe et que si on ne se conduit pas très bien, on pourra toujours nous mettre le tuyau dans 10, 20 ou 30 ans ? C'est un peu comme si l'on disait à un enfant : « Tu risques d'être diabétique, il faudrait que tu manges un peu moins de confiture, mais ne t'inquiète pas, on va te rajouter encore un peu de confiture dans l'armoire. Comme tu auras ce nouveau pot de confiture à portée de la main, tu en mangeras beaucoup moins ». Là, j'ai un petit malaise et j'ai une seule question. Est-ce que ce tuyau est prévu, prévisible et à quelle date ? Ou bien non ? ». C'est la seule question ». (extrait du verbatim).

Thierry RUF intervient : « Je suis un peu étonné de la position de la Chambre d'Agriculture sur cette question parce que les Pyrénées-Orientales sont typiquement un modèle de bassin-versant, avec une gestion concertée et une profession agricole qui a amplement appliqué des méthodes modernes d'irrigation. Ici, on fait de l'irrigation localisée. Par contre, il y a une caractéristique de ce département, c'est que le *regatiu*, c'est-à-dire l'espace qui a des droits d'eau, a été fixé au XIV^{ème} siècle et a pratiquement été maintenu tout le temps par la société catalane. Il n'y a pas eu d'essai d'extension de l'irrigation ailleurs que dans cet espace confiné des eaux gravitaires, même si ces eaux gravitaires ont été modernisées ou localisées de manière assez systématique. Je ne vois donc pas ce que l'on peut vraiment gagner dans la modernisation. Les choses sont déjà très modernes sur une assise de droit séculaire.

Par contre, dans ce département, il y a une opposition séculaire entre les irrigants agriculteurs, producteurs de différents produits maraîchers et horticoles, et les vigneron parce que la vigne a été exclue de l'irrigation dès le XIV^{ème} siècle. C'est une bagarre historique. Est-ce que le sujet d'Aqua Domitia réveille finalement cette histoire ? Est-ce que les vignerons veulent avoir leur part d'eau sur les eaux de la Têt ou de l'Agly, alors qu'ils ont des difficultés à y avoir accès par la tradition, par les droits communs de la gestion de l'eau ? C'est la première chose. Deuxièmement, effectivement, Aqua Domitia ne sert pas à grand-chose ici parce qu'il y a des ressources, des traditions, une densification, une gestion raisonnée et raisonnable. Pourquoi cela n'existe pas dans le bassin de l'Orb ? Pourquoi cela n'existe pas dans le bassin de l'Hérault ? Pourquoi cela n'existe pas dans le bassin de l'Aude ? Moi, je ne comprends pas. Ils ont aussi des montagnes qui sont extrêmement riches en eau. Les Cévennes, ce sont deux mètres d'eau à l'Aigoual. Partout, il y a des circulations d'eau massives. Evidemment, on n'arrive pas à les retenir, mais si on en exploitait 10 % de ces richesses, on pourrait affecter pratiquement 500 millions de mètres cubes d'eau à tous les usages, y compris à la multiplication de l'agriculture irriguée.

Je maintiens cette donnée. Je crois que le modèle pyrénéen devrait être le modèle pour les autres bassins. Qu'on n'aille pas chercher le Rhône, mais que l'on aille chercher dans chaque ressource les éléments de modernité, d'investissement, de lien entre la montagne et la plaine. Je maintiens que c'est possible » (extrait du verbatim).

Michel GUALLAR réagit : « Je vais répondre de manière politiquement correcte, comme on dit. J'ai l'impression que vous n'avez pas bien entendu ou pas bien écouté ce que j'ai dit. Les

vignerons ne demandent pas de l'eau pour le plaisir d'avoir de l'eau. Aujourd'hui, les vignerons demandent de l'eau parce que je rappelle que nous sommes dans une période de sécheresse extrêmement importante depuis quelques années. Cette année est une année normale, mais nous étions jusqu'à maintenant dans une moyenne entre 25 et 28 hectolitres/hectare. Je vous laisse le soin d'imaginer. Nous sommes nettement en dessous du seuil de rentabilité. Aujourd'hui, quelqu'un qui travaille, quelle que soit son activité, a besoin d'une rentabilité minimum. C'est essentiel.

On n'a pas attendu qu'Aqua Domitia ou Aqua 2020 émerge pour réfléchir. Cela fait longtemps que l'on se pose la question de savoir de quelle façon on peut maintenir une agriculture dans le département en général et une viticulture en particulier. Cela passe par l'irrigation des vignes. Je le dis depuis longtemps et cela a choqué un certain nombre de personnes : si nous ne pouvons pas irriguer dans notre département, nous irons tout droit vers la disparition d'un beau potentiel de la viticulture, d'un beau potentiel de production et donc d'un beau potentiel économique. C'est le premier point. L'économie, pour nous, c'est essentiel.

Je suis très content qu'il y ait différentes sensibilités dans cette salle. Chacun sa sensibilité, je respecte. Imaginez que demain, nous soyons obligés d'abandonner la vigne parce que nous avons un rendement trop faible et que nous n'avons pas l'irrigation. Que se passerait-il ? Préférez-vous payer des canadais qui vont arrêter les incendies ou plutôt accompagner les vignerons qui maintiennent la vigne sur le territoire et qui permettent aussi de lutter contre les incendies ? (extrait du verbatim).

(NR. Si on décidait de donner l'eau à toute la viticulture, il n'y aurait plus d'horticulture et de maraîchage dans les vallées de la Têt et dans le Roussillon. Par ailleurs, si on apportait de l'eau d'Aqua Domitia pour irriguer la vigne, cela ne pourrait se faire que dans la plaine du Roussillon, là où il n'y a pas de feux de forêt. Si on décidait de favoriser les zones sensibles aux feux de forêts et à faible rendement, il faudrait consacrer tout le budget à équiper les zones de coteaux en irrigation à partir de barrages collinaires).

3.5. Intervention de Monsieur Jean-Pierre Brunet, Association des Consommateurs d'eau des Pyrénées-Orientales (ACE66) – (Reprise du texte fourni par l'auteur)

Notre association ACE66, Association des Consommateurs d'Eau des Pyrénées Orientales, a été créée en 2006. Son objectif est de regrouper les citoyens désireux de participer à la vie démocratique dans ce département en s'impliquant notamment dans le domaine des services publics et de celui de l'eau en particulier. Nous adhérons à la Coordination Nationale et à la CRAUE, Coordination Régionale des Usagers de l'Eau du Languedoc Roussillon. Nous siégeons à la Commission Consultative des Services Publics de l'Agglomération de Perpignan Méditerranée et au Syndicat Mixte de protection de la ressource de la plaine du Roussillon.

Etat des lieux de la ressource

Les Pyrénées Orientales sont un département méditerranéen particulièrement favorisé par la nature en matière de ressource en eau. Nous disposons de nappes souterraines sous la totalité de la Plaine du Roussillon qui est elle-même adossée à plusieurs châteaux d'eau. D'autre part nos ancêtres ont construit à travers les siècles un réseau unique en Europe de canaux d'irrigation qui permettent un écoulement de l'eau par gravitation depuis les montagnes jusqu'à la Plaine. Canaux très bien gérés par des associations d'usagers, les ASA. Dans une période récente, afin de réserver les ressources profondes du pliocène, naturellement pures, à l'alimentation humaine, il a été décidé de construire le barrage de Vinça, la retenue de

Villeneuve de la Raho et le barrage de l'Agly. Ces 3 ouvrages affectés à l'irrigation. Ainsi s'exprimait déjà la volonté d'un partage d'un type de ressource à un usage spécifique.

Les perspectives en matière de quantité d'eau

Penser aujourd'hui que ce département peut manquer d'eau à l'avenir demande à être démontré objectivement. Cela n'a pas été fait à notre connaissance. De même, pour les évolutions de l'économie et de la démographie.

Sur quels appoints supplémentaires d'eau pouvons-nous compter ?

Nous avons la chance d'avoir dans les P.O. un passionné de l'eau, M.Salvayre, docteur d'Etat en hydrogéologie et spéléologue. Dans une recherche incessante, il a passé plus d'un demi siècle à suivre le cours des eaux souterraines de la Méditerranée jusqu'aux points les plus haut des Pyrénées. Dans son dernier ouvrage, ' Le livre des eaux souterraines des Pyrénées Catalanes ', publié en 2010 aux éditions Trabucaire, Il insiste sur la notion d'eau renouvelable et non renouvelable et pense qu'il faut mettre en réserve les eaux profondes du pliocène pour l'alimentation humaine. Pour cela, dans un avenir proche il préconise l'exploitation de nouvelles ressources renouvelables dans les massifs granitiques et surtout dans les massifs karstiques des Corbières où les réserves sont d'après lui très importantes. Il ne manque semble-t-il qu'une décision politique pour que ces exploitations soient mises en œuvre.

Il propose également, toujours dans un esprit d'économie locale et peu coûteuse, de réalimenter avec l'eau du barrage de Vinça la nappe libre du Boulès et de même avec l'eau du barrage de Caramany de réalimenter la nappe du massif calcaire des Corbières. Cette dernière intervention pourrait permettre de repousser le biseau salé de l'étang de Salses et d'assurer au département la possibilité de puiser pour l'alimentation humaine de la Plaine une eau abondante et renouvelable dans le grand réservoir souterrain des Corbières.

A partir du lac de Villeneuve on pourrait également réalimenter la nappe libre de l'Agouille de la mar et celle du Réart. Il s'agit pour ces ouvrages de mettre en relation, d'une façon logique et écologique, les structures naturelles des nappes libres qui accompagnent les fleuves avec les structures artificielles représentées par les barrages. Ces propositions de bon sens manifestent un esprit d'économie locale, intelligente et imaginative, à l'opposé du transfert d'eau d'un bassin versant comme celui du Rhône, très éloigné de celui des P.O..

Après toutes ces propositions établies par M. Salvayre dont nous ne sommes en aucune façon le porte parole, nous ajouterons :

- Le suivi des forages en service est-il fait (évolution des débits, qualité).?
- Les forages abandonnés ont-ils été sécurisés ?
- L'inventaire des forages dits clandestins est-il une volonté ? Il y en aurait environ 30.000 !
- Le rendement des réseaux est-il satisfaisant ?
- Quelles actions sont menées afin de protéger la ressource des pollutions agricoles ?
- Un compteur par point de prélèvement quel qu'il soit. Est-ce le cas en particulier sur les branchements communaux ? Les compteurs (bloqués, âge) sont-ils remplacés dans les délais suffisant ?
- Utiliser de l'eau potable pour les espaces verts dont beaucoup sont engazonnés est-ce une bonne solution ?

Par ailleurs, ne faut-il pas imposer un tarif progressif pour l'eau potable, au lieu de l'inverse, pour les gros consommateurs. Autre piste d'économie d'eau potable envisageable : dans les

communes rurales les services communaux pourraient se brancher lorsque c'est possible sur les canaux. Enfin, développer l'usage de techniques qui réduisent l'arrosage comme le Bois raméal fragmenté (BRF) par exemple sans oublier la récupération des eaux de pluie et la réflexion sur la réutilisation des eaux traitées en sortie de stations d'épuration.

Ainsi le projet de construction d'un tuyau qui va parcourir entre 150 et 200 km pour livrer un faible volume d'eau, qui de plus aura coûté très cher en énergie pour son déplacement sans oublier son traitement, paraît peu pertinent. D'autant que nous ne pouvons ignorer que cette eau du Rhône est très polluée car issue de l'une des vallées les plus industrialisées et à risques majeurs de France. On ne peut donc pas sous estimer le risque pour les humains et pour l'environnement.

La marchandisation de l'eau à laquelle pousse BRL va complètement à l'encontre d'une gestion patrimoniale économe, écologique et sociale de l'eau comme on l'attendrait d'une Région qui affiche pourtant sa volonté d'une gestion solidaire de l'eau.

Nous terminons en remerciant l'organisateur de cette soirée de nous avoir invité par défaut suite au désistement d'une autre association mais aussi en souhaitant que ces réunions d'information et de concertation soient suivies d'effet et donc que les travaux présentés par l'ensemble des intervenants extérieurs au projet Aqua- Domitia ne tombent pas à ...l'eau !

Débat final

Thierry RUF souhaite apporter un complément à ce que je disais tout à l'heure. Les meilleures eaux sont les eaux des montagnes. Dans les Pyrénées, il y a un certain nombre de barrages importants, notamment des Bouillouses dont on a parlé. On parle de faire de l'eau potable à partir du lac de la Raho, mais si on réfléchit bien, une eau potable de qualité venant des montagnes, avec très peu de traitements, se trouve en altitude. La faire venir sans beaucoup d'énergie, par simple gravité, est beaucoup plus intéressant que de faire un pompage, une station, etc. C'est une autre logique.

Evidemment, cela crée une perturbation majeure parce que les Bouillouses sont traitées à l'eau pure et non à l'eau potable. Il n'y a pas que les Bouillouses, il y a d'autres barrages. On a vu par exemple que 225 millions de mètres cubes de l'Aude partent dans le bassin atlantique à partir de la production d'hydroélectricité. Il y a aussi ce débat sur les équilibres de l'eau de la région. Tout ne vient pas du littoral et des investissements sur le littoral. Il faut penser aussi à ce rééquilibrage. S'il y a un déséquilibre et s'il y a une sécurisation, il y a un peu moins d'hydroélectricité à faire et du transfert d'eaux de bonne qualité d'amont vers l'aval des bassins versants (extrait du Verbatim).

M. Nicolas pense au contraire que d'ici 2050, il faudra absolument apporter de l'eau ru Rhône pour ses arrières petits-enfants.

Roland Milata, comme ancien directeur de cave coopérative, considère que l'irrigation de la vigne est nécessaire pour maintenir cette activité et appuie donc la demande des voisins du Minervois. Comme jardinier habitant à Perpignan, il s'étonne des différences de prix de l'eau potable à l'intérieur des P.O. et singulièrement du prix très élevé de l'eau à Perpignan même.

Jean Marc Panis, conseiller municipal à St Esteve, s'interroge sur les personnes qui pourraient bien profiter du tuyau Aqua Domitia. Cela ne profitera pas aux petits maraîchers mais va favoriser de grands groupes qui vont irriguer de nouvelles zones sèches. Dans le Roussillon, l'urbanisme mine l'agriculture. Il ajoute « Nous avons quand même un climat méditerranéen, avec des espèces qui sont adaptées au milieu. Il y a deux solutions. On fait des cultures de surface que l'on va irriguer, qui ne prendront plus racine et qui n'iront plus chercher l'eau au

fond. Aujourd'hui, comme tout consommateur averti et néophyte sur le vin, quand je bois un verre de vin, je ne cherche pas un vin qui a le même goût partout, je cherche un vin qui va chercher ses racines dans notre territoire, dans notre sol. A qui va profiter une irrigation de la viticulture ? Sur le haut du Minervois notamment, il y a des appellations d'origine contrôlée. Comment ces appellations vont-elles résister ? Qu'est-ce que l'on veut faire ? De l'irrigation intensive ? » (extrait du Verbatim).

Un intervenant membre du Sage du Roussillon questionne les projections démographiques qu'il estime en révision par rapport aux projections initialement faites dans les SCOT.

René Lavallée pense que de toute manière, irrigation ou pas, la concurrence internationale sur le vin oppose des modèles sociaux et l'eau n'y changera pas grand chose. Il ajoute que, pour les propriétaires de vigne qui auront la chance d'être connecté au réseau Aqua Domitia, le foncier va prendre beaucoup de valeur et que cela induit en réalité un vrai problème d'équité.

Un viticulteur dit qu'il ne demande pas plus de 300 à 600 m³ par hectare de vigne quand l'irrigation par ruiselement consomme 25000 m³.

(NR. La aussi, la passion fait déraiper les discours. Une culture irriguée estivale consomme entre 1500 et 4000 m³ par hectare, en fonction de son cycle, ce qui est un chiffre normal en irrigation. Faire un réseau très couteux pour arroser une fois dans l'année et pas toutes les années sort du raisonnable).

Michel Gallar confirme que les viticulteurs ne feront pas n'importe quoi, mais qu'il faut aussi éviter l'urbanisation des zones irriguées.

M. Allet résume la position de BRL. On discute aujourd'hui d'un schéma directeur mais pas du plan détaillé des six maillons

(NR. Tiens, un sixième maillon reste implicite, celui des P.O. !)

M. Allet poursuit en précisant que BRL ne fonce pas tête baissée mais envisage ce développement en fonction des discussions futures dans les maillons, avec des enquêtes publiques réparties sur 20 ans. Il ajoute : « Quand on amène une deuxième ressource sur un territoire, cela permet de rendre plus disponibles les ressources locales pour l'ensemble des usages. On souhaite décloisonner l'agriculture, l'eau potable et les besoins industriels, réfléchir en masses d'eau parce que tout le monde tire sur les mêmes masses d'eau.

(NR. Oui, mais décloisonner l'agriculture, intégrer tout, c'est aussi le discours des industriels privés de l'eau qui ont mis dans leur agenda la possibilité de gérer des rivières entières, selon une formule qui existe déjà dans le monde, au Chili précisément).

Mme Malherbe conclut sur des bonnes intentions générales et précise notamment : Aqua 2020 permet de hiérarchiser des choix politiques que l'on veut faire, dans le temps, avec les connaissances que l'on a aujourd'hui des éléments qui vont forcément évoluer en fonction de la durée puisqu'on disait que cela va jusqu'en 2050. Les prévisions que l'on fait aujourd'hui sont à un horizon de 2050 et dans dix ans, elles seront peut-être différentes puisque nous avons à chaque fois des optiques qui évoluent. Il faut surtout avoir ces possibilités de faire évoluer tout ce que l'on met en place et utiliser l'argent public dans cette prévision d'évolution des systèmes.

(NR. On voit bien que le problème principal en débat ne devrait pas être l'équipement « Aqua Domitia » mais le socle insuffisant de connaissance Aqua 2020. Pour raisonner 2050, il faut reprendre à la base l'ensemble des connaissances et des prospectives et confronter véritablement les solutions techniques dans les espaces adéquats des différents bassins versants et déversants.

Thierry Ruf – Jacou, 20 décembre 2011 - thierry.ruf@ird.fr